

POURQUOI MIEUX GERER LES BORDS DE ROUTE ?

La perte de biodiversité est l'une des composantes de la crise écologique que nous connaissons actuellement.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les bords de routes (appelés aussi dépendances vertes) peuvent participer à la préservation de la biodiversité si un mode de gestion approprié est appliqué.

Accotements, fossés, talus sont en effet des **corridors** pour nombre d'espèces animales et servent également de zones **refuges, de nidification, d'habitats**, ces espaces jouent un rôle dans **l'épuration des eaux** et structurent le **paysage** routier.

Parmi les espèces arthropodes : des araignées, des lépidoptères, des abeilles et autres insectes floricoles, des papillons, des carabes..., les oiseaux peuvent y nicher, chasser, des mammifères, des reptiles sont aussi présents, quant à la flore, 45% de la diversité végétale locale y a été observée (De Redon 2008).

Dans le Finistère le linéaire routier représente 17 500 km et couvre une superficie approximative de 12 000 hectares, soit celle de la commune la plus étendue du département, Scaër.

Permettre aux espèces de réaliser leur **cycle de reproduction complet** : le but est de permettre la pérennité et la diversité des populations d'espèces (contrairement à la gestion classique).

Cet objectif est également bénéfique aux organismes en interaction avec ces espèces (entomofaune).

Augmenter la **diversité spécifique et fonctionnelle de la végétation** des bords de route qui participe de façon non négligeable aux processus fonctionnels, support pour les pollinisateurs, épuration des eaux.

Préconisations de gestion raisonnée des dépendances vertes pour des routes attractives et sûres pour les usagers et accueillantes pour la biodiversité

Le confinement a permis à la végétation des bords de routes de s'épanouir et aux espèces inféodées de pouvoir s'y nourrir, se déplacer, se reproduire, tout en offrant aux usagers et aux riverains un point de vue paysager attrayant.

Les abeilles sauvages, par exemple, nichent souvent très près des ressources florales et beaucoup d'espèces creusent leurs nids dans le sol à proximité immédiate des fleurs.

Or, en coupant celles-ci trop tôt, nous leur supprimons brutalement des ressources importantes pour leur descendance. Ceci est d'autant plus préjudiciable qu'elles ont un rayon d'action court pour aller butiner, contrairement aux abeilles domestiques (3km).

A l'avenir, pour conserver ces "chemins de nature" il conviendrait d'adopter **une gestion raisonnée ou harmonique** qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ou la même nature d'entretien.

Globalement les actions portent sur **la hauteur de coupe** (supérieure à 10 cm), sur le **fauchage**, préférable au **broyage** plus destructeur pour la faune et la flore et dont la minéralisation de ses résidus enrichit le milieu, alors que la diversification de la flore demande un appauvrissement de ces espaces.

Quand cela est possible **l'exportation** des produits de fauche est souhaitable.

La **réduction des fréquences de fauchage** est à pratiquer, ainsi que le **fauchage tardif** (période idéale : Septembre à Octobre, acceptable 15 Juillet au 30 Novembre), les cycles biologiques des espèces animales et végétales peuvent ainsi s'accomplir et les espèces animales ont la possibilité de trouver des zones refuges.

L'objectif étant d'aller vers **la prairie maigre** car, plus **le sol est pauvre**, plus **la diversité florale** est forte, cette pratique participe aussi à **la reconquête de la qualité de l'eau** en limitant l'érosion des sols et l'eutrophisation des cours d'eau.

Plan de gestion différenciée possible

- **Bande sécurité (accotement), dégagements de sécurité (carrefours, virages, panneaux..)**
Fréquence autant que nécessaire (en général, 2 à 3 fois par an)
- **Bermes et fossés** : fauchage tardif, les fossés peuvent être curés tous les 5 ans (1/3 inférieur), en conservant la végétation qui permet de stabiliser le fossé, de réduire les problèmes de pollution et d'inondation.
- **Talus et haie** : limiter les travaux entre mars et octobre, période de reproduction de la faune. Utiliser de préférence le lamier à couteaux ou à scie ou le sécateur car les coupes sont plus nettes. Conserver les 3 strates (arborées, arbustives et herbacées). Les tailles drastiques sont à proscrire.

Zones présentant des espèces remarquables et protégées : adapter les périodes d'entretien et les modalités d'entretien aux espèces présentes (diagnostic de l'état des bordures par un spécialiste ou un agent formé). Il est conseillé de respecter la période de floraison la plus tardive. Les dates de passage doivent être conservées d'année en année pour un équilibre de la flore.

Zones avec présence d'une espèce invasive ou adventice nuisible aux cultures : en général, il est important d'intervenir avant la floraison pour limiter leur propagation. Pour la renouée, il ne faut surtout pas gyrobroyer les massifs et toujours nettoyer les engins en changeant de zone.

Certains cirses (ou chardons) ou du gaillet gratteron sont problématiques près des cultures et des mesures de gestion sont nécessaires contre leur dissémination.

Qu'est-ce qu'un fauchage raisonné?

C'est un ensemble de pratiques destinées à rationaliser le fauchage afin que les enjeux **environnementaux** et **économiques** soient intégrés aux objectifs de **sécurité** et de **viabilité** du réseau routier, tout en prenant en compte la **sécurité** des agents.

La mise en place d'une gestion rationnelle des accotements routiers nous oblige également à porter un autre regard sur ces milieux et à ne plus les considérer comme des espaces jardinés mais comme des **biotopes riches et vivants**.

En effet, la flore qui y pousse spontanément, outre qu'elle est attrayante, exprime si on ne la fauche pas systématiquement, la diversité des sols, des milieux et des climats traversés. Le slogan "**moins d'herbe coupée, nature protégée**" résume cette démarche.

"Faucher ce qu'il faut, comme il faut, quand il faut" (L'accoroutiste, Février 2008)

Objectifs de sécurité

- Délimiter le bord de chaussée pour assurer la lisibilité.
- Assurer le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques.
- Maintenir visible la signalisation.
- Permettre l'arrêt des véhicules et la circulation des piétons hors chaussée.

Objectifs environnementaux

- Rendre compatible l'entretien de la route avec le développement de la faune et de la flore.
- Maintenir un espace paysager et écologique en bon état de conservation.
- Contrôler la végétation non désirée : prolifération de plantes invasives.
- Maintenir un couvert végétal limitant l'érosion des pentes.

Objectifs de la viabilité de la route.

- Assurer le bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques.
- Empêcher la végétation d'envahir l'infrastructure routière.

Objectifs économiques et sociaux.

- Optimiser les opérations d'entretien dans une logique patrimoniale.
- Choisir et entretenir le matériel adéquat.
- Mutualiser les moyens techniques.
- Adapter les opérations de fauchage : fréquence, période, hauteur de coupe.
- Viser à l'autonomie des agents par la formation.
- Sensibiliser les riverains à l'environnement.

Construction d'une stratégie de gestion différenciée

Voici les démarches préconisées par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Vendée pour élaborer une méthodologie, en suivant les étapes suivantes :

1. assurer la **bonne connaissance de l'état initial du patrimoine** des dépendances vertes au regard de la lisibilité de la route, de la sécurité des usagers et des agents, de la biodiversité, etc. Le cas échéant grâce à l'appui d'entités référentes dans ces domaines
2. déterminer en conséquence les **différentes modalités de gestion** en fonction de l'enjeu principal poursuivi (sécuritaire, fonctionnel, environnemental, paysager).
3. associer à **chaque site** ou partie des dépendances vertes **l'une des modalités de gestion** précédemment définies, en tenant compte :
 - de l'usage de chaque site au regard des enjeux portés par la route.
 - du potentiel environnemental de chaque site.
 - de la connaissance des inventaires floristiques et faunistiques.
4. **cartographier** ces différents espaces et leurs modalités d'entretien dans **un logiciel adapté** (exemple : SIG)
5. **élaborer des fiches actions** en fonction des modalités de gestion et des enjeux portés par les sites et des suivis environnementaux
6. s'inscrire dans une **démarche d'amélioration continue** afin de faire évoluer ces pratiques en fonction de l'évolution des enjeux portés par les sites et des suivis environnementaux.

Sources :

- Les bords de routes, lieux d'accueil pour la nature. Brochure technique de Natagora
- Voies de circulation, un chemin pour la nature. WWF.
- La gestion différenciée des dépendances vertes. CEREMA.
- La gestion différenciée des bords de routes Départementaux en Région Picardie. CBN de Bailleul.
- Gérer les espaces enherbés avec la fauche différenciée : intérêts économique, social et écologique. Enfora.